

REGLEMENT CONCOURS

1. Ce concours est organisé par Renault Retail Group Belgium, dont le siège social est établi à 1050 Ixelles, Boulevard de la Plaine 21 (ci-après «Renault à Bruxelles» ou «l'Organisateur»). Ce concours se déroule uniquement sur le territoire belge.

2. La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achat. Toute personne domiciliée en Belgique et disposant d'une adresse e-mail valable peut participer à ce concours, à l'exception du personnel de Renault Retail Group Belgium ou des organisateurs, ainsi que des membres de leur famille habitant sous le même toit. Les participants de moins de 18 ans doivent obtenir l'autorisation de leur(s) parents(s) /représentant(s) légal/légaux avant de (pouvoir) participer à l'action. Si une personne de moins de 18 ans gagne un prix, le(s) parent(s) / représentant(s) légal/légaux du gagnant doit/doivent signer un formulaire dans lequel ils déclarent donner leur accord pour que le gagnant reçoive son prix. Le défaut de réception du formulaire approprié signé empêchera la remise du prix. La participation à ce concours se fait uniquement par le formulaire du jeu concours sur le site de Renault Retail Group Belgium (www.renaultretailgroup.be). En cas de participation multiple de la même personne, l'organisateur se réserve le droit de ne prendre en compte que la première participation.

3. Ce règlement reprend les conditions du concours en ligne. Par sa seule participation au concours, le participant accepte sans réserve ni restriction toutes les présentes dispositions, règles de procédure, ainsi que décisions prises par l'Organisateur.

4. Le concours se déroule du 20/12/2017 au 10/01/2018 à 23h59. À tout moment, le concours peut être interrompu, arrêté ou prolongé par l'Organisateur du concours sans que l'Organisateur ni tout autre intervenant puissent être tenus pour responsables.

5. Les prix attribués à ce concours sont 10 coussins Emoji pour 10 gagnants. Le prix ne peut être échangé, ni être converti en espèces ou en nature.

6. La participation à ce concours se fait en remplissant le formulaire du jeu concours sur le site de Renault Retail Group Belgium (www.renaultretailgroup.be) et en répondant à cette question :

Renault à Bruxelles fait actuellement une action «Peinture métallisée gratuite sur les 100 premières commandes d'une Renault ». Sur combien de modèles la peinture métallisée est-elle offerte ?

6 10 14

Question subsidiaire :

Combien de personnes participeront à notre concours « Rempotez un coussin Emoji» entre le 20/12/2017 et le 10/01/2018 ? »

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler une participation s'il s'avère que les données du participant sont fictives ou inexactes.

7. Un participant ne peut tenter sa chance qu'une fois. Si plusieurs participations sont enregistrées, seule sa première participation sera prise en compte.

8. Les gagnants seront tirés au sort (si égalité) parmi ceux qui auront donné la réponse la plus juste à la seconde question. Les 10 premiers recevront chacun 1 coussin Emoji.
9. Un mail sera envoyé aux gagnants du coussin Emoji en demandant de venir retirer leur prix dans la concession choisie, cochée dans le formulaire de participation.
10. L'organisateur décline toute responsabilité envers les participants en cas de tentative infructueuse pour participer au concours (par exemple: en raison d'un problème technique, d'un retard dans l'envoi, de perte ou de détérioration des données après ou avant envoi - cette liste est non-limitative). Il décline aussi toute responsabilité quant aux accidents ou dommages occasionnés, quelle qu'en soit la nature, résultant de l'attribution ou de l'utilisation du prix ou de la participation au présent concours.
11. L'Organisateur ne peut pas être tenu responsable des éventuels frais découlant de cette action ou de l'utilisation du prix attribué.
12. Si une disposition de ce concours était déclarée nulle ou inapplicable, cela n'aurait aucune influence sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer des dispositions de ce règlement.
13. Conformément aux dispositions légales du 08.12.1992 sur la protection de la Vie Privée concernant les données personnelles, Renault Retail Group Belgium informe les participants de l'enregistrement de leurs coordonnées dans un fichier. Ce fichier sera uniquement utilisé par Renault Retail Group Belgium dans le cadre de cette action. Les participants ont le droit de consulter, de modifier ou de supprimer ces données. Le participant qui veut que soient supprimées ses données pendant le déroulement de l'action accepte automatiquement que sa participation au concours soit résiliée car, à défaut d'inscription, il ne peut pas être repris dans la liste des participants.
14. Le présent concours ne donnera lieu à aucun entretien téléphonique ni à aucune communication écrite, autres que nécessaires à l'attribution des prix aux gagnants.
15. Le règlement est soumis aux dispositions du droit belge. Les tribunaux de Bruxelles sont les seuls compétents en cas de litige.

Renault Retail Group Belgium – Boulevard de la Plaine 21 – 1050 Ixelles
BTW: BE 0402.667.982
Website : www.renaultretailgroup.be